

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 26 AVRIL 2018

A 15 H 00 DANS LE GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------------------|----------|---|
| M. le Maire | Divers 1 | Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| Mme MERGEN-MOREL | 1° - | Avis de la Ville de Metz sur le Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028. |
| M. JEAN | 2° - | M3CONGRES-Subvention d'équipement - Approbation de l'avenant à la convention tripartite et versement de la participation de la Ville de Metz. |
| M. CAMBIANICA | 3° - | Convention de mandat entre la Ville de Metz et la société Metz-Stationnement. |
| Mme SALLUSTI | 4° - | Convention de partenariat entre la Ville de Metz et Pôle Emploi. |
| Mme SALLUSTI | 5° - | Convention de partenariat entre la Ville de Metz et le Relais Amical Malakoff Médéric Moselle et Rhin. |
| Mme ANTOINE-FABRY | 6° - | Organisation de la 3ème édition du festival de la jeunesse en Moselle : Canap#3. |
| Mme ANTOINE-FABRY | 7° - | Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets jeunes. |
| Mme SEGHIR | 8° - | Financement de deux projets étudiants. |
| Mme ANTOINE-FABRY | 9° - | Attribution de subventions à diverses associations socioéducatives. |
| Mme ANTOINE-FABRY | 10° - | Attribution de subventions pour couvrir les charges des équipements socioéducatifs. |

- M. TRON 11° - Saison sportive 2017/2018 : Financement de l'évènementiel sportif.
- M. LEKADIR 12° - Versement de la subvention 2018 pour le festival "Hop Hop Hop".
- M. LEKADIR 13° - Soutien aux associations œuvrant dans le champ du spectacle vivant et complément de programmation.
- Mme AGAMENNONE 14° - Art dans les Jardins 2018 - Convention d'exposition avec les artistes.
- Mme AGAMENNONE 15° - Convention de partenariat entre la Ville de Metz et la SARL Les Highlands du Warndt.
- M. KRAUSENER 16° - Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise communale située rue de Vallières.
- M. le Maire 17° - Avenant à la convention foncière du 7 novembre 2013 concernant la zone d'activités de Coincy.
- M. le Maire 18° - Désignations diverses.
- M. le Maire 19° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution des Délibérations du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, du 3 juillet 2014, du 29 janvier 2015, du 29 octobre 2015 et du 6 juillet 2017 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions.
- 20° - Questions orales.

Séance à Huis Clos

- M. TOULOUZE 21° - Créances irrécouvrables et remises gracieuses.